

# TÊTE-À-TÊTE/ TÉMOIGNAGE D'UNE BÉNÉFICIAIRE D'UN LOGEMENT PROTÉGÉ

Pourquoi choisir de vivre en logement protégé?  
Quelles sont les démarches et conditions à remplir?  
Et comment ces solutions d'hébergement sont-elles vécues?  
Interview d'Ophélie Griges\*, locataire d'un Studio Indépendance  
aux EPI, Etablissements publics pour l'intégration, Genève.

PROPOS RECUEILLIS PAR ESPERANÇA MBUNGU BAPTISTA, ÉDUCATRICE SOCIALE,  
MEMBRE DU COMITÉ DE RÉDACTION D'ACTUALITÉ SOCIALE

**Pourriez-vous vous présenter en  
quelque mots? Comment êtes-vous  
arrivée en lieu protégé?**

J'ai 49 ans et j'ai souffert de dépendance à des produits. Par le passé, j'ai eu un appartement, mais quand j'ai arrêté le traitement de substitution, je n'ai plus pu y vivre. J'avais trop d'angoisses et des problèmes de sommeil. J'ai donc été vivre dans un lieu protégé. Ce n'était pas très indépendant, mais ça m'a bien convenu parce qu'on était bien entouré. Plus tard, j'ai voulu retrouver mon indépendance. J'ai donc été dans un foyer en Valais où j'ai réappris à me lever le matin, à faire le ménage, à travailler la journée. En quittant le Valais, me retrouver directement dans un appartement me faisait peur. C'est pourquoi j'ai choisi un lieu protégé.

**Et cela fait combien de temps que  
vous habitez dans les Studios  
Indépendance des EPI?**

Six mois.

**Donc c'est tout récent. Qu'est-ce que  
c'est au juste?**

Je suis en studio AHE, accueil hôtelier avec encadrement, ce qui signifie que je loue un studio et que j'ai un suivi psychosocial par une personne référente. Les studios ne sont pas très grands, mais il y a une kitchenette. Et il y a une salle en bas avec une cuisine plus grande, le salon, le coin télé. Donc j'aime bien. J'aime bien vivre avec d'autres. Quand j'étais dans mon appartement, je souffrais un petit peu de la solitude.

**Et quelles sont les conditions à remplir?**

Il faut être à l'AI et remplir une demande d'indication. Il s'agit d'un questionnaire qui sert à évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie du candidat, à envoyer à la commission cantonale d'indication.

**Combien de temps ont duré les  
démarches?**

Le premier contact téléphonique a eu lieu il y a environ un an. Je suis ensuite venue faire un essai au mois de février 2017. Puis au mois de mars, j'ai fait une période de transition. J'avais le studio, mais je rentrais quand même en Valais trois jours par semaine. En général, il faut compter une année, peut-être moins. Ça dépend s'il y a de la place.

**Vous avez dit bénéficier d'un  
accompagnement psychosocial.**

**En quoi consiste-t-il?**

J'ai une éducatrice référente. Nous avons un entretien par semaine, où nous passons en revue mes projets, ma situation, les problèmes que je peux rencontrer. J'aimerais petit à petit retrouver mon autonomie et elle me soutient pour atteindre cet objectif. Elle peut aussi aider à régler d'éventuels problèmes avec d'autres habitants de la maison.

**A ce propos, comment cela se  
passe-t-il avec vos voisins?**

Dans l'ensemble ça va. Il y a des gens avec qui je m'entends mieux. Il y a ceux que je ne connais pas. Il y en a certains avec qui je communique par WhatsApp et on se



voit de temps en temps, on mange ensemble, on se retrouve pour regarder la télé.

Il y a eu une situation pas évidente avec un autre résident qui habite au même étage que moi. Il n'était pas très bien et faisait du bruit le soir. Il avait comme un petit rituel de balayer chez lui avec une brosse qu'il tapait contre le bord de la fenêtre. Ça résonnait beaucoup dans l'immeuble. Et moi, avec mes cours du soir, il fallait vraiment que je dorme. J'en ai parlé avec l'équipe éducative et son référent lui a parlé. Je crois qu'il a compris parce que ça va mieux.

**Est-ce que vous rencontrez des difficultés par rapport à votre logement ?**

J'ai une amie de longue date qui connaît ma situation et qui est déjà venue chez moi. Mais avec les personnes de l'extérieur, comme par exemple les gens avec qui je fais ma formation de graphiste, je n'ose pas dire ouvertement que je suis dans un logement protégé. J'ai un peu honte d'être à l'AI.

**Et qu'est-ce qui vous gêne ?**

Souvent, dire qu'on est à l'AI suscite des questions, parfois des jugements. Je n'ai pas trop envie de raconter ma vie à tout le monde, aux gens que je ne connais pas encore très bien.

**Vous avez emménagé il y a six mois, comment vous sentez-vous dans votre studio ?**

Je commence à être contente. Je suis assez bien depuis que j'ai ramené des choses de mon garde-meuble. J'ai retrouvé mes livres par exemple. Et j'ai acheté des petits meubles, que j'ai installés cet été. Je me sens assez bien. Je me sens assez chez moi.

**Vous vous sentez de plus en plus chez vous, mais vous avez d'autres projets de logement en vue. Quel serait votre lieu d'habitation idéal ?**

Je me suis inscrite pour des logements sociaux subventionnés. Et aussi à la CODAH, une coopérative de logements, car je m'intéresse aux appartements dits « Cluster ». Ce sont de petits logements en collocation. Mon idéal, ce serait quelque chose comme ça. ■

\* Nom fictif